

Ils connaissent la chanson

Alors, eux, c'est même pas la peine d'essayer de la leur jouer. Chez Job, après sept années d'âpres luttes, d'abus de biens sociaux en reprises et de reprises en plans sociaux, les 163 ouvriers licenciés il y a un an tout juste, ont eu le temps

d'apprendre à défendre leur beefsteack. Ils sont 154 à avoir adhéré à l'association Après-Job qui existe depuis 1995 et gère aujourd'hui l'avenir de tous ces ouvriers qualifiés. Gère à tous les sens du terme puisque c'est elle qui a dans ses caisses les soldes des deux plans sociaux, c'est elle qui a été intégrée au Comité de suivi (une première en France) où figurent également la Direction départementale du travail, l'ANPE, le liquidateur judiciaire... C'est elle qui s'inquiète sur la vente aux enchères des machines de l'entreprise qui seraient reparties vers la maison-mère en Allemagne (Scheufelen), qui suit de très près le reclassement et met la pression sur les collectivités territoriales pour des emplois « valorisants », qui suit chaque ancien salarié dans ses formations diverses. Et qui réclame aussi la totalité des indemnités de licenciement, environ 20 000 euros, l'Etat voulant retenir sur cette somme la CSG et la RDS. Avec la CGT et la Filpac (Fédération des

industries du livre), il ferait presque bon être licencié quand on a bossé chez Job tant les coutumes habituelles sont bouleversées, la solidarité post-licenciement vivace. Et comme tout se finit toujours en chanson, un CD vient de sortir, mitonné par des copains de lutte. Le titre ? « *C'est du job qu'il nous faut* ». En vente 5 euros, chez tous les bons distributeurs CGT.